

Bulletin Municipal de

2015
Saint-Lary
Soulan



www.saintlary.com



Sommaire

Editorial 3

Informations financières 4 et 5

- Recettes et dépenses 2015 et Informations diverses : budget du SIVU AURE 2000, taxe montagne, redevance 5%,...

Actualités communales..... 6 à 16

- Point sur le réforme territoriale, révision du Plan Local d'Urbanisme et réforme de la taxe de séjour
 - Travaux et projets communaux
- Bilans : du GIPE, du GEVAL, des Régies, du Centre de Secours, du Complexe Thermal, des Halte-Garderies, de l'école et des TAP, des centres de loisirs
 - Mouvements du personnel

Noël des enfants..... 17

Station de Saint-Lary Soulan 18 et 19

- Bilan de la saison 2014/2015
- Aménagement du secteur des Bouleaux
- Bilan de la saison estivale sur le Pla d'Adet

Office du Tourisme 20 à 22

- Réorganisation de l'Office de Tourisme
- Renouvellement du Label « Famille Plus Montagne »
 - Chiffres de fréquentation sur l'hiver et l'été
 - Nouveau Guide annuel
- Obtention du classement en Catégorie I et de la Marque Qualité Tourisme
 - Club des Ambassadeurs Propriétaires

Animations et Vie associative et sportive 23 au 26

- Bilan des principales manifestations organisées au cours de cette année
- Principales manifestations en ce début d'année 2016
- Liste des associations et principales subventions

Informations pratiques et État civil 27

Editorial

Cette année 2015 aura été marquée par les attentats qui ont frappés Paris provoquant un élan de solidarité nationale et une mobilisation de tous les français pour la défense de nos valeurs républicaines qui ont fondées notre démocratie et auxquelles nous sommes tous viscéralement attachés.



2015 aura également été le point de départ d'une profonde réforme de nos collectivités. Le nouveau Canton « Neste-Aure-Louron », la nouvelle grande Région « Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées » et, au 1^{er} janvier 2017, une nouvelle intercommunalité qui regroupera les trois anciens Cantons d'Arreau, de Bordères-Louron et de Vielle-Aure en fusionnant les cinq Communautés de Communes existantes vont constituer le nouveau cadre institutionnel dans lequel les élus seront amenés à exercer leurs fonctions.

En 2016, les élus des 48 communes, regroupées dans cette future Intercommunalité, vont devoir définir, en plus des compétences obligatoires légales, celles qui pourraient lui être transférées et d'évaluer les incidences financières, pour toutes les communes, de la fiscalité qui lui sera appliquée. Des démarches ont été entreprises avec les services de l'Etat et les élus du Syndicat Mixte des Vallées d'Aure et du Louron. A été mandaté un cabinet d'études afin de disposer de tous les éléments susceptibles d'éclairer leur choix. Chacun doit pleinement prendre conscience que cette année sera essentielle pour le devenir de notre territoire car ces décisions nous engageront dans un processus de mutualisation de moyens et marqueront notre volonté d'œuvrer pour un avenir commun.

La diminution progressive des dotations de l'Etat et la contribution financière de Saint-Lary Soulan à la solidarité communale ont significativement réduit la capacité d'investissement de la Commune. L'incertitude sur les incidences financières de la réforme de l'intercommunalité est également un paramètre qui nous incite à conforter nos orientations en matière de politique budgétaire. L'effort réalisé ces dernières années dans la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement a déjà porté ses fruits et les choix stratégiques opérés dans la définition de nos projets nous permettent de disposer d'une meilleure lisibilité.

Comme vous pourrez le constater dans ce bulletin municipal, nous sommes toujours à même de réaliser, chaque année, des aménagements structurants et nous ne manquons pas de projets. En dehors de ceux qui nous sont imposés par la loi, ils s'inscrivent dans la volonté de préserver la qualité de vie de tous tout en participant activement à la poursuite de notre développement économique.

Malgré les nombreux changements auxquels nous allons être confrontés, nous demeurerons vigilants mais pleinement conscients des atouts dont nous disposons et que nous nous efforçons, depuis de nombreuses années, à préserver.

Le Conseil Municipal et moi-même vous exprimons tous nos vœux de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année.

Jean Henri MIR
Maire de SAINT LARY SOULAN

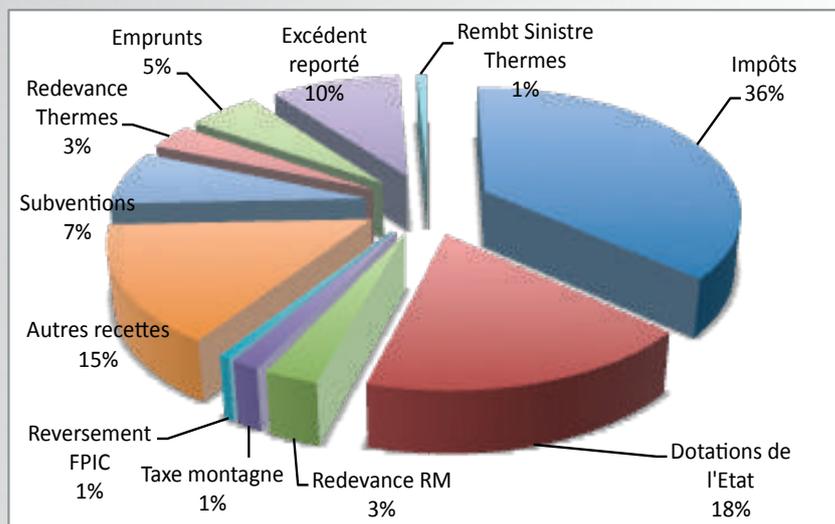
Informations financières

Répartition des recettes 2015

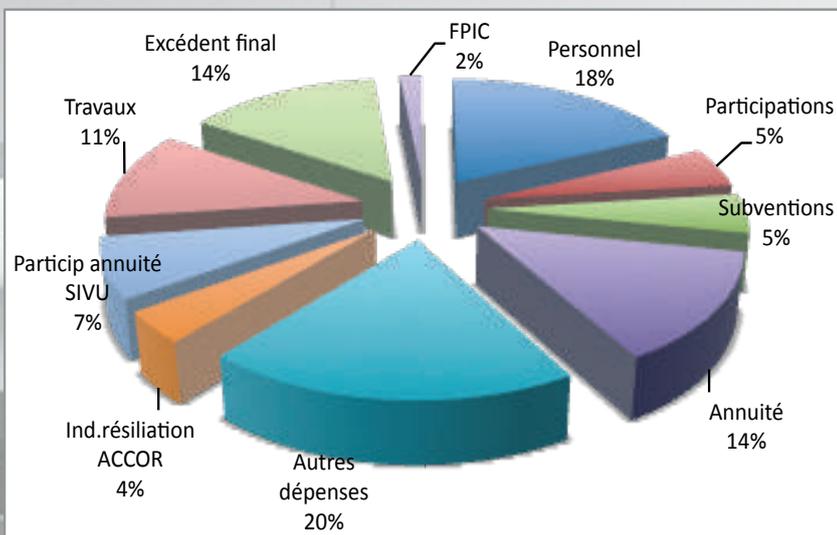
Les « Dotations de l'Etat » : 2.506.848 €.
 La « Redevance Thermes » : 451.099 €.
 La redevance « Remontées mécaniques » : 403.921 €.
 Les « Impôts » : 5.160.647€.
 Le reversement FCIP : 88.766 €
 La Taxe Montagne : 211.228 €
 Le poste « Autres recettes » : 2.116.044 €

Le montant des « Subventions » :
 allouées à la commune : 982.600 €.
 Le montant des « Emprunts » : 725.000 €.
 Le remboursement « sinistre Thermes » : 105.918 €.
 « L'excédent reporté » : 1.358.704 €.

Le montant total des recettes pour l'année 2015 s'élève à 14.110.775 €.



Répartition des dépenses 2015



Les frais de « Personnel » : 2.559.496 €.
 Le poste « Autres dépenses » : 2.778.799 € dont les frais de déneigement pour 285.077 € et frais de navettes (hors personnel) village pour 62.094 € et Pla d'Adet pour 10.755 €.
 « L'indemnité de résiliation » versée à Accor : 561.351 €.
 Fonds de Péréquation Intercommunale et Commune : 230.238 €.
 « La participation de l'annuité SIVU » : 1.067.203 €.
 Le montant des « Subventions » : 694.427 €.
 « l'Annuité » d'emprunt : 1.924.159 €.
 Le montant des « Travaux » réalisés : 1.582.876 €
 Le poste « Participations » : 701.294 €.
 « L'excédent final » : 2.010.932€.

Le montant total des dépenses pour l'année 2014 s'élève à 14.110.775 €.

Un excédent final 2015 atypique

L'excédent final de 2.010.932 € est très élevé du fait que le montant des investissements réalisés, 1.582.876 €, ne représente que 57% des prévisions du Budget Primitif 2015. Cela s'explique par les retards liés aux formalités administratives de constitution des dossiers. De plus, les 725.000 € de prêts encaissés en 2015 correspondent au versement du solde des emprunts contractés antérieurement et dont la phase de mobilisation arrivait à échéance.

Dotations de l'Etat

Dans le cadre de la politique de réduction des dépenses publiques, les dotations de l'Etat baissent, chaque année, depuis 2013. En 2015, ces dotations ont baissé de 6,4% par rapport à 2014 et de 8,19% par rapport à 2013. L'actuelle réforme de la Dotation Générale de Fonctionnement, prévue par la loi de finances 2016 et qui devrait rentrer en vigueur en 2017 (mais la loi n'est pas définitivement arrêtée) nous conduit à estimer qu'à terme, cette dotation pourrait être divisée par 2. ce qui représenterait une perte de 1.200.000 € pour le budget de la Commune.

Participation au remboursement de l'annuité 2015 du SIVU AURE 2000

Le montant de l'annuité 2015, payé par Le SIVU AURE 2000 (qui a contracté les emprunts), s'élève à 1.741.392,21 €. Cette annuité est financée par :

- La redevance complémentaire contractuelle versée par la société Altiservice : 237.276 €
- La redevance complémentaire contractuelle versée par la société Altiservice au titre de l'avenant n°5 : 178.646 €
- La location à l'ESF du chalet pour 12.000 €
- Certificats d'économie d'énergie : 105.060 €
- Les différents délaissments des cinq Communes sur les bases de calcul de la Taxe Montagne et de la Redevance 5% : Vignec (38.319,66 €), Aulon (8.962,70 €), Vielle-Aure (46.902,16 €) et Cadeilhan-Trachère (47.022,47 €).
- La part reversée par la Commune de Saint Lary Soulan s'est élevée à 1.067.203,22 €. (pour 598.000 € de perception de Redevance 5% et de Taxe Montagne)

Budget de la Communauté de Communes Aure 2008

Ce budget 2015 s'élève à 1.243.928 €. Il est composé des recettes suivantes : la fiscalité directe (322.862 €), les subventions versées par Vignec (13.881 €), Tramezaygues (4.371 €) et Saint-Lary-Soulan (48.321 €), les dotations de l'Etat (1884 € contre 29.474 € en 2014), la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (511.775 €) et la Taxe de Séjour (340.834 €).

Les dépenses sont principalement constituées par le coût du traitement des ordures ménagères versé au SMEC-TOM qui s'élève à 256.241 €, par le reversement de la Taxe de Séjour à l'Office de Tourisme et au Département ainsi que la participation versée à la déchetterie cantonale pour un montant total de 458.383 € et par le reversement à Saint-Lary Soulan du coût de la collecte des ordures ménagères effectuée par les services communaux pour le compte de la Communauté de Communes dont le montant s'élève à 145.000 €.

Répartition de la Redevance 5%

La base du calcul de cette redevance de 5 % est constituée par le chiffre d'affaires généré par l'exploitation des remontées mécaniques qui s'élève, pour 2015, à 14.217.295,26 €.

En appliquant ces 5 %, le montant à répartir par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Aure 2000, en fonction de différentes conventions signées avec les communes, s'élève à 710.864,76 €. La répartition s'est effectuée comme suit : 75.417,40 € pour Aulon, 88.207,08 € pour Cadeilhan-Trachère, 93.445,32 € pour Vielle-Aure et 66.610,14 € pour Vignec. Le solde, 387.184,84 €, a été versé à Saint-Lary Soulan.

Répartition de la Taxe Montagne

Le montant de la Taxe Montagne, versé par la Société Altiservice aux cinq communes, s'élève cette année à 677.014,06 €. Il a été réparti de la façon suivante : 38.955,39 € pour Cadeilhan-Trachère, 54.797,52 € pour Vignec, 57.762,84 € pour Vielle-Aure, 43.464,30 € pour Aulon : 43.464,30 € et 211.228,39 € pour Saint Lary Soulan.

270.805,62 € ont été versés au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

Impôts et taxes encaissés par le Département sur le territoire de Saint-Lary Soulan

En 2015, le Département des Hautes-Pyrénées a perçu directement sur le territoire de Saint-Lary-Soulan la somme de 2.013.572 € composée de 270.807 € de taxe montagne, 24.023 € de surtaxe de séjour et 1.718.743 € de fiscalité directe (taxe foncière et CVAE).

Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC)

FPIC réglé par la Commune

En 2015, le montant de ce prélèvement s'est élevé à 230.238 €. Dans le même temps, la commune a bénéficié d'un reversement de 88.766 € découlant d'un classement national des communes établi en fonction d'un indice synthétique basé sur l'effort fiscal et le revenu par habitant. Ce classement étant susceptible de varier d'une année sur l'autre, il n'est par certain que la Commune de Saint-Lary Soulan bénéficiera encore d'un tel reversement en 2016.

FPIC réglé par la Communauté de Communes Aure 2008

En 2015, le montant de ce FPIC s'est élevé à 32.680 €. La encore, la Communauté de Communes a bénéficié d'un reversement de 15.444 € qui pourrait être remis en cause en 2016. La Communauté de Communes Aure 2008 a donc dû régler 17.236 € au titre du FPIC.

Actualités communales

Réforme des territoires de la République

La loi NOTRE, portant Nouvelle Organisation des Territoires de la République, a profondément modifié le périmètre géographique et les compétences des collectivités.

Cette loi a d'abord défini de nouveaux périmètres aux cantons tout en maintenant aux Conseils départementaux la grande majorité de leurs compétences. Notre département compte désormais 17 cantons (contre 33 auparavant) et nous sommes, depuis cette année, rattachés au canton Neste-Aure-Louron qui regroupe les trois anciens cantons d'Arreau, de Bordères-Louron et de Vielle-Aure ainsi que les communes de La Barthe-de-Neste et de Capvern-Les-Bains.

Le deuxième volet de cette réforme a vu la constitution, le 1^{er} janvier 2016, de la nouvelle grande région « Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées » dans laquelle les Hautes-Pyrénées sont représentées par six élus.

Le dernier volet de cette loi prescrit dans chaque département l'élaboration d'un Schéma Renouvelé de Coopération Intercommunale qui sera arrêté le 31 mars 2016 et mis en œuvre le 31 décembre 2016. Les nouvelles communautés entreront effectivement en fonction le 1^{er} janvier 2017.

Le 18 septembre dernier, Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc, préfète des Hautes-Pyrénées, a présenté son projet de schéma à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

Pour notre territoire, cette proposition fusionne, dans le futur Etablissement Public de Coopération intercommunale (EPCI), les 5 communautés de communes des vallées d'Aure et du Louron, autour du bassin de vie d'Arreau : la Communauté de Communes Aure 2008, la Communauté de Communes d'Arreau, la Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Aure, la Communauté de Communes des Véziaux d'Aure et la Communauté de communes de la vallée du Louron. Cet EPCI regroupera 48 communes représentant 7.111 habitants.

Après avoir été porté à la connaissance des conseils municipaux des communes et des organes délibérants des intercommunalités, ce schéma concernant notre futur EPCI a été retenu par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale le 18 décembre dernier. Il fera l'objet d'un arrêté préfectoral le 31 mars prochain et les Conseils municipaux disposeront d'un délai de 3 mois pour l'approuver.

Les communautés existantes au 7 août 2015 ont jusqu'au 1^{er} janvier 2017 pour intégrer dans leurs statuts les nouvelles compétences, exigées par la loi.

La loi étend les compétences obligatoires des Communautés de Communes :

- Aux actions de développement économique qui s'inscriront dans le cadre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation qui sera élaboré par la Région

- A l'aménagement de l'espace (au travers d'un Schéma de Cohérence Territoriale ou d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

- A la gestion des milieux aquatiques et de prévention contre les inondations (cette compétence sera automatiquement transférée aux EPCI au plus tard au 1^{er} janvier 2018)

- A la collecte et au traitement des déchets et assimilés

- A la promotion du tourisme (les stations classées devraient conserver leur Office de tourisme)

- A l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Ces compétences obligatoires des Communautés de Communes fusionnées seront exercées par le nouvel EPCI sur la totalité de son périmètre dès la fusion.

A noter que les compétences « eau » et « assainissement » deviendront obligatoires pour les communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2020.

Des compétences pourront également être transférées à titre optionnel et à titre supplémentaire. Il s'agit notamment des compétences relatives :

- Aux actions sociales
- Aux équipements culturels et sportifs
- Au logement et au cadre de vie
- A la mise en valeur de l'environnement
- A la voirie
- A la création de Maisons de Service Public

Adoption d'une fiscalité propre

Dans le même temps, va se se poser la question du choix de la fiscalité propre à ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunal.

Afin de mesurer les incidences financières de ce choix (entre Fiscalité Additionnelle et Taxe Professionnelle Unique) et le coût pour chacune des communes des compétences qui pourraient être transférées, les élus du Syndicat Mixte des Vallées d'Aure et du Louron ont mandaté un cabinet d'études.

Révision du Plan Local d'Urbanisme, associée à une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)

Révision du Plan Local d'Urbanisme, associée à une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)

En 2012, la commune a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme et a fait le choix de mener cette réflexion en l'associant à une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU).

L'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) est une démarche volontaire, conçue et accompagnée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie (ADEME). Elle vise à aider la décision pour l'intégration de thématiques environnementales dans les projets d'urbanisme. C'est une analyse globale du territoire avec une réflexion qui s'organise autour de 8 thématiques : l'énergie, le climat, la biodiversité, les déplacements, le bruit, les déchets, l'eau et l'assainissement.

Au travers de cette révision du Plan Local d'Urbanisme, la volonté des élus a été d'imaginer un cadre de vie pour les générations actuelles et futures et d'enrayer le processus de baisse de la population permanente. Cette augmentation de population aura une incidence sur l'activité des commerces (tout au long de l'année) et sur la pérennité des services (école, administration).

Des axes majeurs ont ainsi été retenus dans le but :

- D'optimiser les réserves foncières afin de favoriser l'habitat permanent (c'est notamment le cas de l'espace où est actuellement situé le camping municipal).
- De densifier l'urbanisation en cœur de village (tout en diminuant les hauteurs de construction lorsque l'on s'en éloigne).
- De favoriser les cheminements piétonniers d'un bout à l'autre de la Commune.
- De respecter la typicité de l'architecture du bâti (avec toit en ardoise et augmentation à 20% de la présence de pierres sur les façades).
- De conforter la réglementation en matière de stationnement (les futurs constructeurs seront tenus de prévoir une place de parking par 50 m² habitable)
- D'aménager des espaces verts

Un comité de pilotage composé de 8 élus, des techniciens de la commune, des services de l'Etat (DDT), du Parc National des Pyrénées et de l'ADEME qui accompagnent la commune, ainsi que les bureaux d'études retenus par appel d'offre (ARTELIA avec en sous-traitance ID de VILLE (AEU) et ARCADIE (Paysagistes) ont été étroitement associés à cette révision. Plus de 40 réunions ont été nécessaires jusqu'à l'arrêt du projet lors de la séance du Conseil Municipal du 1^{er} juin 2015.

L'enquête publique s'est déroulée du lundi 19 octobre 2015 au vendredi 20 novembre 2015.

Après la remise de son rapport par le commissaire enquêteur, cette révision sera approuvée par le Conseil municipal en début d'année 2016.

Aménagement du rond point Nord



Cet aménagement s'inscrit dans la démarche engagée par les élus visant à mettre en valeur les principaux ronds-points de Saint-Lary Soulan en faisant référence aux activités économiques qui ont jalonné l'histoire de la Commune.

Cet l'aménagement du rond-point, situé à l'entrée Nord de Saint-Lary Soulan, rappelle l'importance de la tradition pastorale dans notre vallée, symbolisée par son emblématique cabane traditionnelle. Le coût de cette opération s'est élevé à 54.000 € TTC.

Aménagement de l'Hospice du Rioumajou



Ce programme de réhabilitation de l'Hospice du Rioumajou comprend :

- L'aménagement et la mise aux normes de la cuisine (afin de pouvoir produire l'équivalent de 90 repas par jour). Cette première phase de travaux a été réalisée au printemps. Le coût s'est élevé à 250.000 € TTC.
- L'aménagement du rez-de-chaussée avec : l'amélioration du confort de la salle de restauration, la création d'un espace d'exposition qui sera dédié à l'histoire de l'Hospice et de la vallée du Rioumajou, l'amélioration du confort de la partie pastorale et l'aménagement d'une chambre pour les personnes à mobilité réduite.
- L'aménagement des combles en vue de la création d'un espace d'hébergement d'une trentaine de couchages. Le coût de cette seconde phase de travaux est estimé à 500.000 € TTC. Une réflexion a également été engagée avec le Syndicat Départemental d'Energie en vue de l'installation d'une pico centrale hydroélectrique.

Actualités communales

Travaux sur le réseau d'eau potable



Dans le cadre du contrat de délégation de service public qui la lie à la commune, la société « Suez Environnement » s'est engagée à procéder à différents travaux sur le réseau d'eau potable qui s'inscrivent dans le « programme de renouvellement patrimonial ». Deux chantiers ont été réalisés en septembre dernier :

- Le renouvellement des canalisations d'eau potable situées rue Vincent Mir (jusqu'à l'impasse des Chandelles) et route de Cap de Long.
- 1^{ère} tranche de rénovation du réseau d'eau potable quartier des Espeyrias. La seconde tranche sera réalisée en 2016.

La réfection de chaussées sera réalisée en 2016. La suppression des poteaux électriques et téléphoniques, remplacés par des candélabres, sera réalisé au printemps 2016 et participera à l'embellissement de ce quartier.

Réhabilitation du site de Péguère



L'hiver dernier, une avalanche a causé d'importants dommages sur le site de Péguère, situé dans la vallée du Rioumajou. La commune a fait procéder à l'enlèvement des arbres et des embâcles qui s'étaient amoncelés dans le ruisseau. Le pont de Péguère a également été complètement dégagé. Le coût de ces travaux s'est élevé à 43.559 € TTC.

Travaux divers



- Dans la continuité des travaux d'entretien réalisés ces dernières années au sein de Soulan, le pavage situé devant la fontaine de Soulan et une rue ont fait l'objet d'une réhabilitation d'ensemble. Le coût de l'ensemble des travaux sur Soulan s'est élevé à 50.000 € TTC.



- La toiture de l'église Saint-Bertrand de Saint-Lary village a été rénovée et le système de protection contre la foudre modernisé. Le coût de cette opération s'est élevé à 80.000 € TTC.
- Les quatre panneaux à messages variables (un, situé au-dessus de l'office de tourisme d'Ainsa, et les trois autres, sur la route menant au Pla d'Adet) ont été changés.
- Réfection d'un mur de soutènement rue de l'Oasis.
- Aménagement de la coursière et fleurissement du village de Sailhan.
- Travaux d'entretien sur la fontaine de l'Office de Tourisme.
- Réfection du réseau pluvial et du revêtement parking de l'Edelweiss.
- Suite aux travaux effectués par la copropriété de l'Armazan sur son réseau d'assainissement, situé sous le domaine public, la commune a réalisé la réfection de la partie de la chaussée concernée.

Enneigement exceptionnel dans les rues du village



Avec les deux fortes chutes de neige de cet hiver, le budget déneigement de la commune est passé de 90.000 € (hiver 2013/2014) à 250.000 €.

Agenda d'accessibilité

Ce document, imposé par la loi, concerne les travaux à réaliser sur les bâtiments publics accueillant du public afin d'en garantir l'accès aux personnes handicapées. Sa réalisation a été confiée au bureau d'études PACT ARIM et a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal le 18 novembre dernier. Il a été transmis aux services de la Direction Départementale des Territoires.

Il comprend 18 bâtiments et installations appartenant à la Commune. Les travaux seront réalisés en deux tranches : en 2016 pour 53.000 € TTC et en 2017 pour 55.000 € TTC.

Le premier chantier concernera les bâtiments de la mairie. Ils consisteront en:

- La rehausse de la cour intérieure
- La création d'une rampe d'accès pour pénétrer dans la cour menant aux bureaux
- La réfection et l'adaptation des portes
- L'installation d'un ascenseur pour la desserte des salles de réunions et de la salle du Conseil Municipal
- Le remplacement de la banque à l'accueil du service administratif

Ces travaux seront réalisés en 2016 dans le souci de préserver le caractère architectural et les éléments de mobilier de ce bâti d'exception.

Le coût de cette opération est estimé à 170.000 € HT. La Commune a sollicité le soutien financier de la Région et du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique.

Entreposage d'anciennes pierres tombales et installation d'un columbarium



Après une longue procédure (trois ans), la commune a pu récupérer une quarantaine de tombes abandonnées, délaissées ou présentant un danger. Après exhumation, les « restes » ont été respectueusement recueillis et déposés dans un ossuaire. Les pierres tombales et les monuments funéraires ont été entreposés dans un coin du cimetière.

Pour se mettre en conformité avec la loi, la commune a fait construire un columbarium et a profité de ces travaux pour demander à l'entreprise de mettre en valeur les pierres tombales, les croix et leur support qui avaient été sauvegardés. En effet les noms qui figurent sur les supports sont les noms de familles qui ont vécu dans notre ville et à qui nous devons respect et reconnaissance ; en outre ces pierres sont un témoignage de l'art funéraire de la fin du XIXe et du début du XXe siècle et donc dignes d'intérêt et de protection.

Actualités communales

Etudes et projets

Projet de réaménagement et de restructuration des salles de cinéma et de l'ancienne patinoire

Les salles de cinéma vont être insonorisées, le système de traitement de l'air rénové et la décoration relookée.

Concernant la restructuration de l'ancienne patinoire, le projet à l'étude prévoit l'aménagement d'une salle multi activités (spectacles, conférences). Le coût de cette réhabilitation est estimé à 1.500.000 € TTC.

Installation d'un système de vidéo protection

L'étude relative à la mise en place d'un système de vidéo protection au cœur de Saint-Lary village (rue Vincent Mir, rue du Corps Franc Pomiès,...) est en cours de finalisation. Un dossier de demande de subventions a été transmis au Ministère de l'Intérieur. Une première tranche pourrait être réalisée au printemps 2016.

Travaux de rénovation de la piscine municipale

Ces travaux comprennent la réfection du système de chauffage et le remplacement de la pompe à chaleur qui alimente la piscine. Ces travaux seront réalisés en début d'année 2016. Leur coût est estimé à 210.000 € TTC.

Etude sur la future traverse de la RD 929

Une mission d'études a été diligentée par les élus de Saint-Lary Soulan concernant l'aménagement de la future traverse de la RD 929 allant du rond point Sainte Marie au rond point Sud (en direction de l'Espagne).

Cette mission a été confiée au bureau d'études « INGC », à « Quartier lumières » pour la conception de l'éclairage et au Paysagiste concepteur Casals. Elle a pour principal objet d'envisager l'aménagement des futurs espaces publics compris dans ce périmètre avec notamment l'accès au Parc Thermal et les aménagements des parkings du téléphérique, Ardoune et Sud (situé à la sortie de Saint-Lary village).

Projet d'enfouissement des réseaux secs

La Commune et le Syndicat Départemental d'Energie ont élaboré un plan d'enfouissement des réseaux secs au lotissement Espeyrias. Il sera réalisé en plusieurs tranches.

Réflexion sur la mise en place d'un nouveau mode de collecte des ordures ménagères, du verre et du tri sélectif tant sur le village qu'en station.

Ce projet est porté par la Communauté de Communes Aure 2008. Le Bureau INDIGO a été chargé d'une étude complète afin d'envisager l'implantation de conteneurs semi-enterrés sur Saint-Lary Soulan, Vignec et Tramezaygues et la station, d'en réorganiser la collecte et d'en optimiser le fonctionnement.

L'organisation de la collecte des ordures ménagères a déjà été réorganisée afin d'en optimiser la gestion sur les trois communes.

Projet de réhabilitation de la Maison du Petit Montagnard



Pascal SERVIN a été désigné maître d'œuvre de ce projet qui comprend :

- L'aménagement de toilettes publiques et d'un espace de jeux pour enfants sur une partie de la terrasse du bâtiment donnant sur le front de neige.
- La reconfiguration complète des espaces d'accueil de la petite enfance (afin que la garderie puisse accueillir 40 enfants et le centre de loisirs 60) situés au 1^{er} étage.
- L'aménagement d'un nouvel accès au local d'hébergement des pompiers et sa réhabilitation ainsi que l'isolation phonique entre ce local et l'appartement du concierge
- L'aménagement d'une salle « hors sac » de 150 places, de locaux techniques pour le service voirie et la police municipale ainsi que l'aménagement de garages pour les pompiers au rez-de-chaussée.

Le projet de réhabilitation de ce bâtiment vétuste va permettre de faire cohabiter différents services (petite enfance, pompiers, logements, garages, salle « hors sac » qui leur permettra d'assurer leurs missions dans les meilleures conditions.

Les travaux devraient débuter au printemps 2016. Le coût de cette opération est estimé à 2.450.000 € TTC.

Projet d'aménagement de l'ancienne Maison Tapie Verdier

Suite à l'étude de faisabilité de ce projet dont la maîtrise d'oeuvre a été confié Monsieur Heins, architecte, un scénographe sera prochainement désigné avec, pour mission, de concevoir le réaménagement de l'ensemble de ce bâtiment pour y créer la « Maison du Patrimoine ». Ce projet comprend une bibliothèque, une médiathèque, le Musée des traditions populaires de la vallée d'Aure et des salles d'expositions temporaires et itinérantes. Le coût de l'ensemble de cette opération est estimé à 1.560.000 € TTC.

Actualité de la police municipale



Depuis le 26 novembre 2015, la Commune de Saint-Lary Soulan a mis en place la verbalisation électronique des contrevenants aux règles de la circulation routière.

Elle a doté les agents de la Police Municipale d'appareils numériques portables (subventionnés à hauteur de 50% par l'Etat). Le contrevenant se voit désormais signifier son infraction par la pose d'un papillon sur son pare-brise. L'agent qui constate l'infraction envoie directement les données au Centre national de traitement (situé à Rennes). C'est cet organisme qui adresse ensuite par courrier un avis de contravention au domicile de la personne verbalisée. Cette dernière peut alors payer l'amende ou contester celle-ci auprès des services du Centre national de traitement par courrier.

Le maire de Saint-Lary Soulan a demandé aux agents de la police municipale de renforcer leur vigilance quant au respect des stationnements payants.

Conformément aux dispositions légales, deux gilets pare-balles ont été acquis pour les deux agents permanents de la police municipale.

Rappelons que les deux agents permanents de la police municipale reçoivent le renfort d'un saisonnier en période estivale et de 8 saisonniers en période hivernale.

Fréquentation de la Maison Musée du Parc National des Pyrénées

Pour sa deuxième année d'ouverture, la Maison Musée du Parc National des Pyrénées a accueilli 23.934 visiteurs. En plus de la visite du musée, le Parc organise différentes manifestations afin de sensibiliser les habitants et les touristes à la nécessité de préserver la faune et la flore des Pyrénées au travers de conférences ou de sorties sur le terrain.

Réforme de la taxe de séjour

La nouvelle loi de finances N°2014-1654 du 29 décembre 2014 dans son article 67 a apporté des modifications sur les conditions d'application de la taxe de séjour par les collectivités locales. La Communauté de Communes AURE 2008, lors de son Conseil Communautaire du 22 juin 2015 a décidé d'appliquer le régime du réel pour tous les types d'hébergement.

La taxe de séjour est acquittée par les touristes eux-mêmes et collectée par l'hébergeur, les agences immobilières et les plateformes de commercialisation. Elle repose donc sur l'usager et non sur le contribuable. Le principe du forfait pour les propriétaires de meublés de tourisme a été abandonné au profit du système au réel qui est plus équitable.

Pour les propriétaires d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes, il est obligatoire de déclarer son offre (adresse, nombre de pièces, de lits, périodes prévisionnelles de location, etc.) en mairie en application des articles L. 324-1-1 et D. 324-1-1 du code du tourisme. Les imprimés de déclaration sont disponibles sur Internet, aux bureaux de la mairie ou à l'Office de Tourisme.

Une sensibilisation de l'ensemble des propriétaires sur l'importance de bien collecter cette taxe a été faite par courrier et par des réunions organisées à Nantes, Bordeaux, Toulouse et Saint-Lary Soulan.

La taxe de séjour est un système déclaratif. La loi a prévu la possibilité d'effectuer des contrôles assortis de sanctions pour les contrevenants aux obligations des loueurs.

Bilan des halte-garderies

Halte garderie de la « Maison du Petit Montagnard »

Située au Pla d'Adet, cette halte garderie a été ouverte du 20 décembre 2014 au 6 avril 2015. Elle a pu accueillir jusqu'à 30 enfants de moins de 6 ans par jour. Au cours de cette saison, 860 enfants l'ont fréquentée. Sur les trois formules proposées (matin, après-midi ou journée), les fréquentations les plus fortes ont été les matinées. Les affluences les plus importantes ont été enregistrées au cours des vacances de Noël et de février. Le personnel était composé de quatre personnes.

Garderie multi-accueil « Les marmottes »

Située au cœur du village de Saint-Lary, cette garderie a été ouverte 7 jours sur 7 de 7h45 à 18h45 pendant la saison d'hiver et, du lundi au vendredi, de 8h à 18h30 le reste de l'année. Les enfants accueillis sont âgés de 3 mois à 6 ans. 500 enfants ont été accueillis sur l'année 2015 dont une vingtaine à l'année et une dizaine d'enfants de vacanciers sur les saisons hivernales et estivales. Des activités d'éveil l'auront principalement été proposées en matinée et des activités en extérieur l'après-midi. Le personnel de cette garderie est composé d'une infirmière, responsable de la structure, de cinq agents de terrain et d'un agent administratif.

Actualités communales

Bilan du groupement pastoral de Saint-Lary Soulan

L'activité pastorale pour cette année 2015 s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce notamment à l'implication du berger Romain Barboteau. 1381 ovins et 287 bovins ont été accueillis sur les estives. Si la montagne est globalement bien entretenue, n'ayant pas de limites naturelles, il sera nécessaire, dans un proche avenir, d'y installer des clôtures.

Les missions des membres du groupement pastoral consistent à cartographier la montagne, à tenir des carnets de pâturage, à réceptionner les animaux et à remplir les documents administratifs (déclaration P.A.C, dossiers d'aide au gardiennage et des aménagements pastoraux) qui sont transmis à la Direction Départementale des Territoires.

En 2015, en plus du nettoyage et de l'entretien des cabanes, des clôtures et le parc de tri d'Espiaube ont été déposés. En 2016, le groupement pastoral procédera à l'agrandissement du parc d'ovins de Plamayou et mettra en place des clôtures autour de la cabane de Plamayou afin d'en protéger le toit, les panneaux solaires, la fosse septique et la réserve d'eau.

Bilan du groupement pastoral du Rioumajou

Ce groupement, créé en 1992, gère les estives appartenant aux communes de St Lary Soulan et de Sailhan. Le domaine pastoral s'étend sur près de 4.300 hectares. Il est fréquenté par des éleveurs issus majoritairement du département, pour un cheptel total de 120 bovins, 3200 ovins et quelques équins. La période des estives s'étend de Mai à Octobre.

Ces dernières années, la commune de Saint-Lary Soulan a porté la maîtrise d'ouvrage de 4 cabanes localisées dans des secteurs clé du Rioumajou, permettant ainsi de se projeter dans une gestion durable de ces espaces pastoraux.

La mise en place de Mesures Agro Environnementales a permis de réfléchir à la valorisation des ressources et du milieu. Les orientations prises ont débouchées sur la construction de plusieurs parcs de tri, outil de travail essentiel pour l'accueil des troupeaux. Les moyens dégagés ont aussi autorisé l'embauche d'un salarié depuis deux ans. L'ensemble de ces projets ont bénéficiés de subventions Européenne avec leur contrepartie nationale (Etat, Région, département).

L'impact de cette structuration est également tangible au travers de la reconquête de certains secteurs par le pâturage couplé avec l'utilisation ciblée d'action de débroussaillage.

Vingt ans après la création de ce groupement, le bilan est très positif et le territoire pastoral à nouveau attractif pour les éleveurs. Il aura donc permis d'asseoir, voire de sauvegarder l'utilisation pastorale de ces montagnes.

Bilan de l'Association Foncière Pastorale de Soulan

En 2014, l'Association Foncière Pastorale de Soulan a entrepris des travaux de débroussaillage sur la crête de Coudet et a réalisé une première tranche de travaux afin d'élargir le chemin de Cazaux pour faciliter la desserte des prés de fauche. Cette opération, d'un coût de 58.000 €, a été subventionnée par le Conseil Général des Hautes-Pyrénées et le fonds européen FEADER.

En 2015, l'AFP de Soulan a élaboré un nouveau projet afin d'achever cet élargissement qui comprend notamment le confortement de certains terrains suite aux avalanches. Le coût de cette seconde tranche, estimé à 38.300 €, est subventionné à hauteur de 12.600 € par le Conseil Départemental et de 14.800 € par le fonds européen FEADER. Ces travaux seront réalisés au printemps 2016.

En 2016, l'AFP de Soulan installera également de nouvelles clôtures de protection autour des granges foraines situées en zone d'estive, sous le village de Soulan. A l'avenir, l'AFP de Soulan souhaite réaliser des travaux de protection du chemin d'accès à Lamudère afin d'endiguer les ruissellements d'eau qui le rendent parfois impraticable.

Bilan du centre de secours de Saint-Lary Soulan

Le centre de secours de Saint-Lary Soulan est composé de 30 sapeurs-pompiers (5 officiers, 13 sous-officiers et 12 sapeurs et caporaux) et de 5 membres du service de santé (4 infirmiers et 1 médecin). En 2015, les sapeurs-pompiers ont effectué 539 interventions représentant plus de 600 sorties. Près de 33% du temps d'intervention s'est déroulé entre 12h et 17h et ses interventions sont intervenues à 70% en cours de semaine et à 30% durant les week-ends.

Grâce aux employeurs qui acceptent de libérer leurs agents et notamment la commune de Saint-Lary Soulan, la communauté de commune de la Haute-vallée d'Aure et le centre de vacances des Charentes, ces personnels libérés permettent de compléter la disponibilité des autres personnels, travailleurs indépendants, commerçants, qui peuvent assurer les gardes en journée sur leur temps de repos.

En plus de leurs interventions, les sapeurs-pompiers assurent la surveillance du tunnel d'Aragnouet Bielsa qui a principalement lieu le week-end et le fonctionnement du poste du Pla d'Adet durant l'ouverture de la station.

En ce qui concerne les formations, la nomination de Jean-François CASCARRA comme conseiller technique départemental, a permis de relancer le fonctionnement des trois équipes de secours routier en ravin du département (représentant 72 agents) dont celle de Saint-Lary Soulan. Des manœuvres inter centres de la compagnie d'Aure ont également été relancées.

Enfin, Mathieu SOLANA a remplacé Romain FERRAS à la présidence de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Lary Soulan.

Bilan du complexe thermal Sensoria

Sensoria Thermalisme

Avec une augmentation de 29% de la fréquentation thermale sur les 4 dernières années, l'objectif de cette saison 2015 était de parvenir à en stabiliser l'activité. Cet objectif a été atteint (+0.6%).

Ces bons résultats s'expliquent notamment par l'offre qualitative que représente la destination Saint-Lary Soulan confortée par la qualité de l'accueil réservé aux curistes. Selon les enquêtes menées auprès de la clientèle, le taux d'intention de revenir en cure à Saint-Lary Soulan est de 96 % (90 % pour l'intention de prescrire).

Sensoria Spa

Le lancement de la marque « Sensoria Spa By Nuxe » en décembre 2014 et les actions de communication entreprises au cours de cette année ont porté leurs fruits. Une progression de l'ordre de 18% de l'activité « Spa » est constatée à fin d'année 2015.

Grâce au dynamisme de l'équipe, les clients ont exprimé leur satisfaction avec un taux d'intention de ré-achat et de recommandation de 100 %. L'achèvement des travaux d'aménagement des cabines de modelage va contribuer à renforcer cette tendance.

La collaboration mise en place avec les hébergeurs du village afin de mieux faire connaître les soins « Nuxe » à la clientèle valléenne s'est avérée bénéfique pour chacun des partenaires tant dans l'apport de valeur ajoutée aux prestations proposées que dans la fidélisation de la clientèle, cette action a contribué largement au développement de Sensoria Spa By Nuxe.

Sensoria Rio

Une nouvelle grille d'ouverture au public et un nouveau « Pass séjour » offrant aux vacanciers la possibilité d'acheter un accès fractionnable et renouvelable de 4 heures pouvant être utilisé à leur gré pendant toute la durée de leur séjour a été mise en place cet été.

Ce « Pass séjour » a répondu aux attentes de la clientèle. Des animations musicales nocturnes ont également été organisées et devraient être reconduites en 2016.

Sensoria Fitness

La vocation du centre de fitness a pris toute son importance cet été en permettant de séduire et d'accueillir 3 équipes du Top 14, l'activité reste stable par rapport à l'année 2014.

En 2015, la Commune a procédé à d'importants travaux (sur les pieds de cloison et les faux plafonds).

Bilan de l'activité des Régies

Une année exceptionnelle pour la Régie Accueil

Cet hiver, la Régie Accueil a généré un chiffre d'affaires global de 1.027.709 €, dépassant pour la première fois la barre symbolique du million d'euros. Cela constitue une hausse de plus de 8% par rapport à la saison hivernale précédente bien que le Refuge de l'Oule et le Bar Restaurant « Les Merlans » aient été quasiment fermés pendant une semaine durant les vacances de février (zone de Bordeaux) à cause des intempéries.

Avec un chiffre d'affaires de 347.100 €, pour 11.854 repas servis et 1.080 nuitées, le Refuge de l'Oule a enregistré une progression de son activité de 9%. Le changement de cap opéré avec le recrutement d'un nouveau chef cuisinier a permis de diversifier l'offre culinaire en proposant à la clientèle des menus de qualité plus variés. On peut cependant regretter que, compte tenu des conditions climatiques, l'établissement ait dû être fermé pendant 12 jours au cours de cette saison.

Le Bar-Restaurant « Les Merlans » a généré un chiffre d'affaires de 637.209 €. Il se décompose de la façon suivante : Self, 228.220 €; Bar, 204.227 € et Point Chaud, 204.762 € (grâce notamment à l'ouverture d'un troisième guichet). Cet établissement a également pâti de 12 jours de fermeture.

Avec un chiffre d'affaires de 43.400 €, le camping a connu une légère baisse de sa fréquentation par rapport à la saison précédente (45.200 €).

Cet été, avec un chiffre d'affaires global de 211.875 €, la Régie Accueil a également réalisé une saison estivale exceptionnelle.

Grâce à la première phase de travaux qui a notamment permis de rénover ses cuisines, l'Hospice du Rioumajou a enregistré sa meilleure saison estivale malgré trois jours de fermeture dus aux intempéries. Avec 1.884 repas servis, son chiffre d'affaires, de 48.289 €, a augmenté de 17 %. Les animations mises en place cet été (promenades avec des ânes des Pyrénées et pêche, avec deux parcours No Kill) y ont contribué.

Le Refuge de l'Oule a généré 95.586 € de recettes pour 1.422 nuitées et 1.148 repas servis le midi. Avec une progression de 75 % des nuitées et de 27 % de son chiffre d'affaires, c'est, à ce jour, la meilleure saison estivale jamais réalisée.

Compte tenu des conditions climatiques du mois d'août, la fréquentation du Camping est demeurée stable. Son exploitation a généré 68.000 € de recettes.

Bilan mitigé pour la Régie Sportive

Cet hiver, la première saison d'exploitation de la patinoire extérieure a été satisfaisante. Avec 8.530 entrées et un chiffre d'affaires de 50.000 €, cette nouvelle offre de loisirs a été reconduite pour l'hiver prochain. Avec une patinoire de 275 m² et un espace d'accueil plus grand, cette patinoire devrait durablement participer à la diversification de l'offre d'activité au cœur du village.

Compte tenu des conditions climatiques catastrophiques de l'été 2014, on peut se satisfaire des 13.000 entrées et 39.271 € de chiffre d'affaires réalisées par la piscine municipale au cours de l'été 2015 (malgré la baisse des températures du mois d'août). La fréquentation des cours de tennis a de nouveau enregistré une légère baisse. Le chiffre d'affaires global de la Régie Sportive (41.469 €) a cependant augmenté de 24 % par rapport à l'été 2014.

Actualités communales

Actualité du Guichet Initiative Pluriactivité Emploi

En 2016, le Guichet Initiative Pluriactivité Emploi (GIPE) va fêter ses 20 ans. Depuis toutes ces années, le GIPE œuvre pour l'emploi et la formation sur les vallées d'Aure et du Louron. Ainsi, en 2015, le GIPE a recueilli 487 offres d'emploi et a pourvu 62 % de ces postes.

Le GIPE a organisé différentes manifestations :

- **Le Forum Transvalléen Saisonnalité Pluriactivité** qui s'est déroulé le 14 octobre, a accueilli 500 visiteurs. 284 postes étaient à pourvoir (53% de ces emplois ont effectivement été pourvus) dont 39% étaient logés. 41 employeurs, 12 organismes d'information et 7 organismes de formation y ont participé.



Cette année encore, dans le cadre du partenariat « Mer/Montagne », un espace « Pensez à votre saison d'été » a été mis en place sur la manifestation.

- **La deuxième édition du Goûter des Saisonniers**, organisé le 17 décembre, a été l'occasion de "partager le verre de l'amitié" et, pour les travailleurs saisonniers munis de leur contrat de travail pour la saison d'hiver, de faire leur carte "PASS SAISONNIER". Cette carte permet de bénéficier d'avantages et de réductions chez les commerçants participants. Depuis 2014, le GIPE en a délivré 366 aux personnes bénéficiant d'un contrat saisonnier ou CDD sur les Vallées d'Aure et du Louron.



Le GIPE a également édité un journal qui met en valeur des parcours professionnels, des entreprises ou des actions en faveur d'emploi durable ainsi que la diffusion d'information en matière d'emploi et de formation. "La Gazette des Saisonniers" a été distribuée en amont du Forum, dans toutes les boîtes aux lettres du Canton Neste-Aure-Louron.

Enfin, le 1^{er} avril, Pascal Mailhos, Préfet de la Région Midi-Pyrénées, accompagné d'Anne Gaëlle Baudouin Clerc, Préfète des Hautes-Pyrénées, et de Stéphane Costaglioli, Sous-Préfet de Bagnères de Bigorre, a rendu visite au personnel du GIPE.

Groupement d'employeurs des vallées d'Aure et du Louron

En 2015, le GEVAL groupement d'employeurs multisectoriel mixte (entreprises, collectivités) a employé 106 salariés mis à disposition auprès de ses 45 entreprises adhérentes, soit 25 salariés employés en moyenne tout au long de l'année (267 mois "emploi temps plein"). Présidé par M. Campo, le GEVAL présente un chiffre d'affaires 2015 en légère augmentation malgré le contexte économique que nous subissons et qui s'explique par l'adhésion de nouvelles entreprises sur le territoire des vallées d'Aure et du Louron et hors territoire. Cela démontre l'utilité de ce groupement d'employeurs, la confiance des entreprises et un succès certain auprès des salariés.

Actions 2015

Participation au « Forum Transvalléen pour l'Emploi Saisonnier et la Pluriactivité »

Le GEVAL a financé, comme les années précédentes, le repas des saisonniers. Cette action, à la charge des employeurs du GEVAL, permet à l'ensemble des employeurs de pouvoir bénéficier de conditions correctes de recrutement, et aux candidats d'être bien accueillis.

Formations qualifiantes pour les salariés GEVAL

Le GEVAL continue à mettre l'accent sur la professionnalisation de ses salariés, et en accord avec les besoins des entreprises adhérentes a mis en place et financé diverses formations : Assistante RH, CQP2 Cordiste, Certification soudure EN 871-1 ...

Formations pour les chefs d'entreprises

Le GEVAL en tant qu'organisme de formation, propose des formations individuelles ou collectives aux chefs d'entreprises, sur des thèmes comme l'informatique, le droit du travail, les conditions de travail, la sécurité au travail (SST) ... Chefs d'entreprises, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du GEVAL.

Partenariat avec le GE de Noirmoutier et de l'île d'Yeu

Pouvoir enchaîner une saison d'hiver avec une saison d'été sur le littoral atlantique et ceci de mi-avril à septembre. Vous êtes mobiles pour effectuer une saison en bord de mer, n'hésitez pas à vous présenter au GEVAL

Partenariat EDF

En 2015, le GEVAL a rencontré le GEH Garonne et l'Agence Une rivière, un territoire (Tarbes) avec l'objectif de professionnaliser les entreprises adhérentes du groupement pour qu'elles puissent répondre aux appels d'offre d'EDF. Une première formation est prévue courant 2016.

DIVERS.

Félicitations à Arnaud CASTERAN qui a obtenu, en mars 2015, le diplôme de Manager de Groupement d'Employeurs

Renseignements GEVAL par téléphone au 05.62.40.03.15 ou par mail sur geval65@yahoo.fr

Bilan des centres de Loisirs

Depuis la saison hivernale 2014-2015, la gestion des centres de loisirs du village et du Pla d'Adet a été confiée à l'association « Loisirs Education et Citoyenneté » dont les trois lignes directrices sont la coéducation, l'accès aux loisirs pour tous et le respect des rythmes de l'enfant.

Le bilan du centre de loisirs « Le Petit Montagnard »

Au cours de la saison hivernale 2014-2015, le centre de loisirs « Le Petit Montagnard », situé au Pla d'Adet, a été ouvert du 20 décembre 2014 au 6 avril 2015. A l'occasion de cette saison, de nouveaux horaires ont été mis en place (le centre a été ouvert tous les jours de 8h30 à 18h) et la PMI a revu l'agrément du nombre de places d'accueil de 40 à 48 pour les enfants de moins de 6 ans. Le centre a ainsi pu accueillir jusqu'à 70 enfants.

Au cours de cette saison, 780 enfants ont fréquenté ce centre dont 6 étaient originaires de la vallée. Les formules d'accueil proposées ont été « à la journée » (majoritaire sur toutes les périodes d'ouverture), « à la demi journée » ou « à l'heure ». Les fréquentations les plus fortes ont été enregistrées sur les périodes des vacances de Noël et de février.

Le personnel était composé d'une Directrice à temps plein, de trois employées en contrat à durée déterminée à plein temps, d'un contrat à durée déterminée et d'animateurs qui sont venus compléter l'équipe au cours des vacances scolaires.

En plus des multiples animations proposées (en extérieur et en intérieur), le personnel du centre a assumé la prestation « accompagnement ski ». pour permettre aux enfants de suivre les cours de ski au Pla d'Adet.

Tous les repas ont été pris au Chalet FFS

Le bilan du centre de loisirs « Les Marmottes »

Ce centre, situé au cœur du village de Saint-Lary Soulan, est ouvert pendant toutes les vacances scolaires de la zone C, du lundi au vendredi (soit 77 jours en 2015). Sur ces périodes, il est ouvert de 8h à 18h30 (et à partir de 7h45 pendant les vacances de Noël et d'hiver). Les enfants sont accueillis jusqu'à 9h45 et peuvent être récupérés à partir de 11h45. Les repas sont pris à l'UCPA au cours de l'été, des vacances de Noël et de février et au centre de la Charente lors des vacances de printemps. Les repas sont assurés au centre pendant les vacances de la Toussaint. Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 11 ans. Cet été, 93 enfants différents ont été accueillis dont 56 n'étaient pas originaires du Département. Sur les 37 enfants de la vallée, 18 étaient scolarisés à Saint-Lary et 19 dans les autres écoles de la vallée. 828 « journées-enfants » ont été comptabilisées.

Le personnel est composé d'une directrice, d'une directrice adjointe, de deux animateurs en Contrat Unique d'Insertion à temps partiel et d'animateurs en Contrat d'engagement éducatif qui sont venus compléter l'équipe lors des périodes de forte affluence.

Des activités d'éveil, culinaires et manuelles sont principalement proposées en matinée. Les activités extérieures sont privilégiées l'après-midi.

Rentrée scolaire 2015/2016

Avec la fermeture d'une classe, l'école maternelle et primaire de Saint-Lary Soulan a fait l'objet d'une réorganisation. Lors de cette rentrée, 55 élèves ont été accueillis. La classe maternelle de Mathilde Pucheu (qui remplace temporairement Armelle Montoir-Dedieu) est composée de 17 enfants qui comprend la toute petite (1), petite (6), moyenne (5) et grande (5) sections. La classe de primaire de Nathalie Lejeune (directrice de l'école), compte 19 élèves et regroupe les CP (6), CE 1 (7) et CE 2 (6). La classe de Pierre Brunet regroupe les CM 1 (7) et CM 2 (12) et compte 19 élèves. L'enseignement du sport et de la musique est toujours respectivement assuré par David Cieutat et Virginie Culus.

Avec la réorganisation des Temps d'Activités Périscolaires, les élèves ont désormais école les lundi, mardi et vendredi, de 9h à 12h puis de 14h à 17h, le mercredi et le jeudi de 9h à 12h.

Le service de cantine est toujours assuré entre 12h et 13h et les élèves sont désormais de retour à l'école au plus tard à 13h15.

Le service d'étude est également assuré par la directrice de l'école entre 17h et 18h.

Pour des raisons de sécurité, le portail de l'école est désormais fermé à 9h. Une sonnette a été installée à l'entrée pour permettre aux retardataires d'alerter la directrice de leur présence.

Les Temps d'Activités Périscolaires

Ces Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ont été mis en place par la Commune de Saint-Lary Soulan lors de l'année scolaire 2014-2015. Depuis septembre 2015, la gestion de ces TAP a été confiée à l'association « Loisirs Education et Citoyenneté ». Ils se déroulent le jeudi après-midi, de 14h à 17h, au centre de loisirs « Les Marmottes » pour les élèves de Maternelle et au sein de l'école pour les élèves des classes élémentaires. Les activités proposées s'articulent autour d'un thème « Je découvre ma vallée » qui se décline en 5 cycles. 47 enfants ont suivi le premier cycle au cours duquel des sorties de proximité ont été organisées. Lors des cycles suivants, les enfants découvriront notamment les métiers de la montagne (en hiver et en été), et se familiariseront avec leur patrimoine grâce à la collaboration qui sera mise en place avec le Pays d'Art et d'Histoire des vallées d'Aure et du Louron.

Le personnel mobilisé pour ces TAP se compose d'une Directrice enfance (également en charge des deux centres de loisirs), d'une responsable des TAP, d'un animateur spécialisé en arts plastiques, d'une ATSEM (intervenant à l'école maternelle), de l'éducateur sportif de la Commune et d'une intervenante socioculturelle.

Actualités communales



Mouvements de personnel en 2015

Renouvellement de contrats

Marie KIEKEN : renouvellement de contrat à compter du 24 février 2015 pour une durée d'un an dans le cadre des contrats "Emploi d'Avenir" affectée à la Maison Musée du Parc National

David DIDIUS : renouvellement de contrat à compter du 2 juin 2015 pour une durée de 1 an dans le cadre des contrats uniques d'insertion (20h/semaine). Chargé de mission "Handicap".

Nomination "Stagiaire"

Marie-France POL : Auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe, affectée à la halte-garderie, nommée stagiaire à compter du 1^{er} juillet 2015.

Disponibilité

Aurélie HUC : affectée à la Halte-Garderie (en disponibilité jusqu'au 30 août 2016)

Départs

Georges BARBE : Adjoint Technique 1^{ère} classe affecté au Service Technique (retraite au 31 mars 2015)

Roger BRUEL : Adjoint Technique 1^{ère} classe affecté au Service Technique (retraite au 31 décembre 2015)



Réциpiendaires de la Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale

Elu

- Pierre FORGUE (médaille d'Argent)

Personnel communal

- Martine NAVARRE (médaille d'Or)
- Eric BOISSONNET (médaille de Vermeil)
- Louissette RENARD (médaille de Vermeil)
- Mireille PICASSETTE (médaille de Vermeil)

- Georges BARBE (médaille de Vermeil)
- Michèle FRAILE (médaille de Vermeil)
- Roger BRUEL (médaille de Vermeil)
- Eric REY (médaille d'Argent)
- Véronique BOISSONNET (médaille d'Argent)
- Jacques SALAT (médaille d'Argent)

Noël des enfants



Station de Saint - Lary Soulan

Une saison historique

Cette saison hivernale 2014-2015, débuté le 13 décembre et achevée le 6 avril, a de nouveau permis à la station de Saint-Lary Soulan de demeurer la 1ère station des Pyrénées françaises, avec un chiffre d'affaires historique, un peu plus de 17 millions d'euros pour 620.000 journées skieurs. La société Alterservice, société exploitante de la station, a toutefois dû faire face à des conditions climatiques exceptionnelles.



Malgré un enneigement naturel limité et des températures ne permettant pas de produire en quantité de la neige de culture, le domaine a tout de même permis aux vacanciers de Noël et du Jour de l'An de skier dans de bonnes conditions. L'incident survenu à la suite d'un accident de dameuse, endommageant un pylône du télésiège du Garlitz, a nécessité que cette remontée soit immobilisée durant 6 jours, le temps d'effectuer les réparations. Grâce à la réactivité des équipes, cette opération n'a toutefois pas eu de conséquence sur l'exploitation de la station. La baisse des températures survenue au cours du mois de janvier a permis de produire de la neige en quantité (300.000 m³ sur les 600.000 m³ utilisés durant toute la saison) et d'enregistrer une bonne fréquentation sur la station.

Au cours du second épisode neigeux, près de deux mètres de neige se sont accumulés entre le 31 janvier et le 1^{er} février, provoquant de nombreuses avalanches.

L'une d'entre elles a lourdement impacté le télésiège du Lita : poste de transformation emporté, cabane d'exploitation détruite, gare de départ endommagée et destruction des protections aménagées pour garantir un gain de place sur l'aire d'attente.



Ce télésiège, remontée névralgique qui relie le secteur d'Espiaube à celui du Pla d'Adet, a pu être remis en service en moins de sept jours, une journée après l'arrivée des premiers skieurs des vacances de février. Pendant cette semaine de travaux, les skieurs ont été véhiculés en bus entre Espiaube et le Pla d'Adet. Alternative qui aurait été difficilement envisageable en période de forte affluence sachant qu'à la réouverture du télésiège du Lita (le dimanche 8 février à 14 heures), 5.000 skieurs l'ont emprunté.

Au cours de cette période, la station a dû être complètement fermée le 1^{er} février et la route d'accès pendant 7 jours. Grâce au téléphérique et à la télécabine, l'accès au domaine skiable a cependant toujours été possible.

Malgré toutes ces contraintes, les skieurs ont pu profiter d'un domaine largement ouvert leur donnant pleinement satisfaction.

On peut saluer la mobilisation des employés de la station, de la commune et des services de déneigement du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées qui ont contribué à ce que cette saison connaisse une telle réussite.

Bilan d'exploitation de cet été

Exploitation du Bike Park

Cet été, sur les 49 jours d'ouverture, le Bike Park a dû être totalement fermé pendant 3 jours (et partiellement pendant trois autres jours) à cause du vent et des orages. Avec 34 journées de temps calme et ensoleillé (contre 17 durant l'été 2014), les conditions d'exploitation ont été satisfaisantes. Sur l'ensemble de la saison, le télésiège de Soum de Matte a enregistré 17.080 montées. L'été prochain, grâce à la mise en service du nouveau télésiège des Bouleaux, de nouveaux aménagements seront réalisés sur le Bike Park.

Exploitation du téléphérique et du télésiège de Soum de Matte

Cet été, le téléphérique a enregistré 20.067 montées et 12.227 descentes. La pointe de fréquentation a été atteinte le 10 août avec 1.049 passages. Suite à des problèmes techniques consécutifs à de violents orages, le téléphérique a dû être arrêté les 19 et 20 juillet. Afin de satisfaire la clientèle, la télécabine a été exploitée, sur les mêmes plages horaires, au cours de ces deux journées. A l'occasion de l'organisation des six marchés au Pla d'Adet, les horaires d'exploitation du téléphérique ont été aménagés.

L'exploitation du téléphérique et du télésiège de Soum de Matte a généré un chiffre d'affaires de 142.083 € HT.

Réaménagement du secteur des Bouleaux

Le 3 juin dernier, dans le cadre du contrat de délégation de service public relatif à la station de Saint-Lary, le SIVU AURE 2000, composé des communes d'Aulon, de Saint-Lary Soulan et de Vignec, et la société Altiservice ont signé un nouvel avenant. Ce dernier porte sur le réaménagement du secteur des Bouleaux, situé au Pla d'Adet et indique que la société exploitante va investir 9 millions d'euros dans cette opération d'envergure.

En contrepartie, le SIVU AURE 2000 lui versera une participation financière en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires réalisé par la station.



Une visite sur le futur chantier a été organisée le 29 juillet dernier, à l'initiative de Jean-Henri Mir, en sa qualité de président du SIVU AURE 2000. Y ont notamment assisté : Maryse Beyrié, Maire de Vielle-Aure, Jean Brun, Maire de Cadeilhan-Trachère, Jean-Bertrand Dubarry, Maire d'Aulon, Jean-Michel Isoart, Maire de Vignec et Jean-Claude Dupla, directeur de la station.

Les travaux ont débuté le 5 août et le télésiège a été mis en service au début de la saison. Ils ont consisté :

- Au démontage du télésiège trois places des Bouleaux, des téléskis de Cabane, des Crêtes, du Bassia et de Soum.
- A la construction d'une ligne HTA (20.000 volts) arrivant en gare d'arrivée du futur télésiège ainsi que le poste de transformation.
- A la création d'une piste bleue et l'amélioration des pistes existantes.
- A la création de réseaux de neige artificielle.
- A la transformation de l'ancienne gare de Soum de Matte en garage de stockage pour les sièges.
- A la mise en conformité électrique du télésiège de l'Oule (grâce à la récupération de l'armoire électrique de l'actuel télésiège des Bouleaux).
- A la modernisation du télésiège du Col (grâce à la récupération de l'armoire électrique et de la motrice du télésiège de Cabane ainsi que la station retour du télésiège des Crêtes).



La remontée qui a été implantée est un télésiège 6 places débrayable (comprenant 17 pylônes) équipé de sièges lestés bénéficiant d'une meilleure tenue au vent. Ces autres caractéristiques techniques sont les suivantes :

- Une longueur de 1.920 mètres et un dénivelé de 609 mètres.
- Un débit provisoire de 3.000 personnes/heure (3.600 en version définitive).
- Une vitesse de transport en ligne de 5.25 m/s pour une vitesse d'embarquement/débarquement de 1 m/s.
- Un temps de transport de 6mn46s.

Ce nouvel aménagement a permis de reconfigurer cette partie du domaine skiable de la station en améliorant la skiabilité. Les nombreuses remontées mécaniques qui ont été démontées lors de ces travaux permettent aux skieurs d'évoluer dans un environnement beaucoup plus naturel.



Travaux réalisés par le SIVU AURE 2000

Ces travaux s'inscrivent dans le programme « Opération neige 2014 » qui a permis de faire passer la capacité de production de neige artificielle de 800 à 1200 m³. Ils ont consisté en l'installation de canons basse pression (afin de pouvoir enneiger la piste de l'Oule) et d'un transformateur. Financés par le SIVU, ces équipements ont été mis à la disposition de la société Altiservice

L'Office de Tourisme



Restructuration importante de l'Office de Tourisme Communautaire

L'Office de Tourisme s'est restructuré. Aussi, l'année 2015 a été marquée par des changements au sein du personnel : signature de trois contrats aidés et des évolutions de poste. Maria OLIVIERE et Audrey BONNEFOY ont rejoint l'effectif des conseillères en séjour. Mathilde COUSIN, a été recrutée en tant que Chargée de la communication, de la promotion et de la commercialisation; Charlène PÉRISSÉ a pris les fonctions de Chargée des Nouvelles Technologies et d'Agent de Réservation et Christine BOUARAT, quant à elle, assume désormais à mi-temps les fonctions de Chargée du Classement des Meublés de Tourisme, tout en conservant son rôle d'Agent de Réservation en haute saison.

Fréquentation : les chiffres clés de cette année 2015

Ces chiffres sont tirés des tableaux de bord économiques réalisés par la société Comète, en étroite collaboration avec les services de la commune, l'Office de Tourisme et les socioprofessionnels.

HIVER 2014/2015

Une amélioration de fréquentation de la station de +2,2 % avec 637.500 nuitées touristiques, contre 623.600 pour l'hiver 2013/2014

Des évolutions de fréquentation différenciées selon les périodes :

- + 0,3% pour Noël/Nouvel An
- + 4,7% pendant les vacances d'hiver
- + 4,9% pendant les vacances de printemps
- +1,2% pendant les inter-vacances de janvier / début février et de mars / avril

Une part de marché de la clientèle étrangère stable à 6%

Une légère baisse de 0,3% des journées de ski vendues (hors forfaits saison), en raison du ski de séjours :

- 2 % de ski de séjour
- +1,8% de ski journée

Été 2015

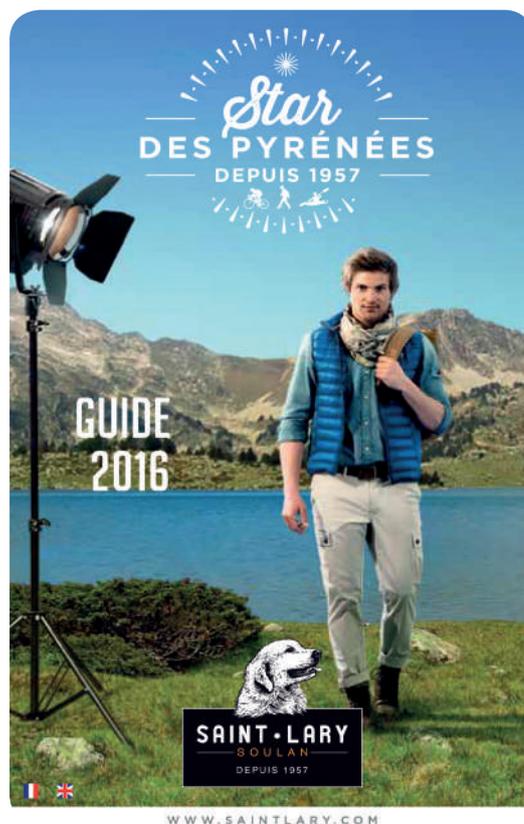
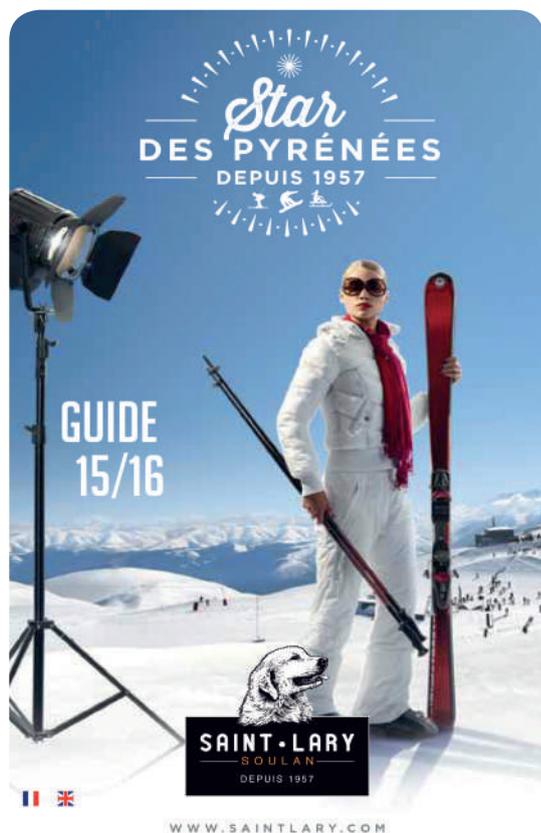
Pour rappel, la saison estivale 2014 a été marquée par l'accueil d'une étape du Tour de France, ce qui n'a pas été le cas l'été dernier.

Une diminution de la fréquentation station de 6%, avec des évolutions différentes selon les périodes :

- 5,7% en mai ;
- 10,5% en juin,
- 8,7% sur juillet ;
- 1,9% sur août ;
- 1,5% sur septembre ;
- 12,5% en octobre

Pour 509.500 nuitées touristiques générées sur la saison d'été 2015, contre 526.700 en 2014 et 508.100 en 2013.

Sur l'ensemble de l'année 2015, l'Office Communautaire de Tourisme a accueilli 207.009 visiteurs contre 207.633 en 2014



Un Guide Station annuel : “Hiver” et “Été”

Support qualitatif et donc attractif, il a été pensé pour assurer l'information d'une saison à l'autre (hiver 2015/2016 puis été 2016) et ainsi courtiser un large public.

Lancement du Club des Amabassadeurs Propriétaires



Cet automne, la station est allée à la rencontre des propriétaires de résidences secondaires afin de leur présenter le projet de Club des Ambassadeurs Propriétaires. Quatre soirées ont été organisées à Nantes, Bordeaux, Toulouse et une dernière à Saint-Lary le 30 décembre dernier.

Ce Club a pour ambition de créer un lien fort entre tous les propriétaires, loueurs ou non, mais passionnés de la station. A terme, c'est une réelle démarche de partenariat entre les propriétaires et l'Office de Tourisme qui va être mise en place pour mieux valoriser la destination « Saint-Lary » à travers la rénovation du parc locatif, la mise en place d'un label « Qualité Hébergement », la promotion et la commercialisation des biens.

L'Office de Tourisme

Renouvellement du label Famille Plus



Le label « Famille Plus Montagne » récompense les communes qui mènent une réelle politique d'accueil des familles et plus particulièrement des enfants. Le 22 mai 2015, Saint-Lary Soulan a obtenu un avis favorable pour le renouvellement du label pour une durée de 3 ans qui témoigne du véritable engagement de la commune.

Création du Patou Land



Preuve de son engagement envers les familles, Saint-Lary Soulan a inauguré cet été le « Patou Land », espace sportif et ludique, situé au cœur du village, à côté de l'Office de Tourisme et ouvert durant la saison estivale. Il propose de nombreuses animations pour les familles : slackline, skate, vélo, trottinette, échasses, jeux de ballon, trampoline, chamboule-tout... Le tout sous la houlette des animateurs et de notre Patou.



Obtention du classement en Catégorie I et de la marque Qualité Tourisme



L'Office de Tourisme Communautaire a été récompensé en mars 2015 en obtenant la marque « Qualité Tourisme » et le classement en « Catégorie I », signe de reconnaissance des établissements offrant des prestations de qualité.

Les temps forts du début d'année 2016

La Fête du Cochon

Le 23 janvier, 3^{ème} édition de cette fête gastronomique traditionnelle, pour un moment de partage, de dégustations et d'animations, parrainé par Jean-Pierre COFFE.

Festival de Music à la Neige

Du 13 au 20 février, trois écoles de musique en stage proposeront tous les jours des happenings musicaux et un grand concert de clôture.

La Poney Session / Coupe du monde de Snowboard

Du 3 au 6 mars, c'est l'événement « snow » le plus populaire de France avec les meilleurs riders mondiaux, dans une ambiance unique.

L'X-Trem freeride

Raid freeride multiglisses par équipes, les 12 et 13 mars.



Le Grand Raid des Pyrénées

La version hivernale du GRP va permettre aux traileurs de s'exprimer sur 10, 20 et 30 kilomètres le 13 mars.

Animations

Une vie associative riche et diversifiée

Comme chaque année, grâce à la mobilisation des bénévoles des associations et en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme et le Club des Sports, la Commune de Saint-Lary Soulan a pu proposer à ses habitants et nombreux visiteurs un panel d'activités, d'animations et de manifestations diversifié et, pour la grande majorité, gratuites. Le soutien financier et logistique de la Commune participe à la réussite de ces loisirs qui renforcent l'attractivité du village.

Qu'elles soient culturelles (avec les nombreuses visites du village et du Moulin Debat, organisées par l'animatrice du Foyer Culturel et les conférences proposées par l'association du Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe), sportives (du Trail, au vélo en passant par la course à pieds), patrimoniales (avec le Pays d'art et d'histoire des vallées d'Aure et du Louron) ou festives (avec les nombreux concerts organisés par la Pastorale du Tourisme ou le Foyer Culturel), ces manifestations touchent un très large public et contribuent à fidéliser la clientèle.

La diversité des activités proposées lors de ce début de saison d'hiver 2015-2016 a d'ailleurs permis, malgré un défaut d'enneigement sur le domaine skiable, de satisfaire la grande majorité des visiteurs lors de leur séjour à Saint-Lary Soulan. La Commune continuera à soutenir les bénévoles de ces associations qui apportent, par leur engagement, un atout supplémentaire à la destination Saint-Lary.

Le Club Accueil et Amitié, composé d'adhérents originaires de différents villages de la vallée, permet aux seniors de se retrouver et de partager d'agréables moments. En plus du rendez-vous hebdomadaire du mardi, à la salle polyvalente de Saint-Lary, il organise différentes activités. En 2015, le Club a notamment réuni 44 personnes pour une escapade de quatre jours en Charente. En 2016, une croisière sur la Gironde sera organisée du 19 au 21 mars.

De nouvelles activités proposées dans la vallée du Rioumajou



Très fréquentée du mois de mai au mois d'octobre, la Vallée du Rioumajou est l'un des lieux de villégiature emblématique de la Vallée d'Aure. Cet été, afin de parfaire l'offre de loisirs proposée aux nombreux visiteurs sur ce site, les élus de Saint-Lary Soulan ont mis en place un point d'information à Frédancon (dont une personne a eu la charge d'accueillir et de renseigner les promeneurs) et, en étroite collaboration avec l'association de sauvegarde des ânes des Pyrénées, leur ont proposé des promenades à dos « d'Âne des Pyrénées » comprenant plusieurs circuits. En plus de proposer une nouvelle activité ludique et familiale, par cette initiative, la commune de Saint-Lary Soulan a souhaité mettre en valeur cette espèce, vouée à disparaître, et que quelques passionnés, regroupés dans cette association, sont parvenus à préserver. En plus de ces promenades, deux parcours « No Kill », de 100 m pour les enfants et de 400 m pour les adultes, ont été créés par l'association locale de pêche « La Gaule Auroise » à proximité de l'Hospice du Rioumajou. Cette activité, encadrée par un guide de pêche diplômé d'Etat présent sur le site tous les mardis et jeudis du 14 juillet au 25 août, a permis aux novices de s'initier à la pêche et aux passionnés de perfectionner leur technique de pêche en eau vive. Pour les familles non équipées, quelques cannes à pêche ont été gracieusement mises à leur disposition.

Ces deux activités ont connu un réel succès auprès des visiteurs.

Un employé communal, avec l'aide du Comité Départemental de randonnée, a également été spécialement affecté à l'entretien et au balisage de plusieurs sentiers. Ces circuits ont ainsi pu être répertoriés et figurent désormais dans le topoguide « Saint-Lary Soulan et la vallée d'Aure » disponible à l'Office de Tourisme.

Vie associative et sportive...

Bilan du Comité de jumelage « Saint-Lary Soulan – Boltaña »

Dans le cadre de ce comité de jumelage, les nouveaux élus de Boltaña ont confirmé leur intention de participer aux animations mises en place ces dernières années.

Chaque année, la journée de ski organisée sur le domaine skiable de Saint-Lary et la découverte de la vallée du Rioumajou sont l'occasion, pour les familles, de faire plus ample connaissance et de favoriser les échanges permettant notamment aux enfants de mieux appréhender la culture de chacun des deux pays. La visite des familles françaises à Boltaña est l'occasion de partager un moment convivial autour de la traditionnelle paëlla géante.



La fête « franco-aragonaise », organisée au mois d'août, est l'opportunité de mieux faire connaître notre culture aux touristes présents. L'édition 2016, qui célébrera les 30 ans du jumelage, sera l'occasion d'étoffer les animations proposées.



Des échanges culturels sont également organisés, en étroite collaboration avec l'association du Livre d'Aure et du Sobrarbe lors du Festival du Livre pyrénéen. D'une année sur l'autre, ce Festival est organisé à Saint-Lary Soulan et Boltaña. La prochaine édition se déroulera à Saint-Lary Soulan les 14 et 15 mai prochain.

L'objectif du comité de jumelage est également de développer les échanges économiques entre nos deux territoires. Un projet transfrontalier dénommé « Deux territoires frères, un seul cœur » a été présenté à l'appel à projets ouvert par la Communauté de Travail des Pyrénées POCTEFA 2014-2020. Il regroupe les Communes de Saint-Lary Soulan, Boltaña, Arreau et Ainsa, les Communauté de Communes d'Aure et Aure 2008, l'Office de Tourisme communautaire de Saint-Lary, le SIVU Aure 2000 et les associations entrepreneuriales et touristique du Sobrarbre et de Zona Zero. Son objectif est de concevoir, créer et promouvoir de nouveaux produits touristiques. Si ce projet est retenu, il pourrait bénéficier des Fonds FEDER de l'Union Européenne.

Bilan du Foyer Culturel

Le Foyer Culturel a assuré le fonctionnement de l'école de musique jusqu'en juin. Devant la baisse importante des effectifs et un déficit chronique, il s'est avéré nécessaire de fermer l'école et de conseiller aux élèves qui le souhaitaient de s'inscrire à l'école de musique d'Arreau tout en leur permettant de suivre les cours de piano dans les locaux communaux de Saint-Lary Soulan tant que cela serait possible. Seuls les cours d'initiation à la musique en milieu scolaire ont été maintenus.

L'association a porté quatre évènements :

- Une soirée musicale et dansante devant la tour d'Agut qui a connu un immense succès



- Une journée de l'artisanat d'art pour mettre en lumière ces beaux métiers de doreurs, peintres, graveurs, sculpteurs, brodeuses, dessinateurs, etc.

Cette journée a été appréciée par les artisans heureux de l'accueil qu'ils ont reçu et contents de rencontrer un public intéressé.

- Le grand concert d'automne donné par l'Ensemble instrumental de Toulouse (80 musiciens) et le Chœur de l'université de Toulouse (30 choristes).

- Le concert de Noël avec les Chanteurs Pyrénéens de Lourdes.



Le 17 octobre dernier, le Club Olympique de Saint-Lary Soulan a fêté son 40^{ème} anniversaire

Avec le « Patou Trail », la première édition du « Kilomètre Vertical de Saint-Lary » (organisé par l'association Saint-Lary Aure Athlétisme), et le Championnat Départemental de Trail des Sapeurs-Pompiers, Saint-Lary Soulan est devenu l'un des rendez-vous incontournable pour les Trailers.

Le Patou Trail 2016 se déroulera les 24, 25 et 26 juin et les Sapeurs-Pompiers de Saint-Lary organiseront le Championnat de France de Trail des Sapeurs-Pompiers le 10 septembre.



Avec «la Ronde des Vélos», «La Pyrénéenne» et le passage de la «Haute Route des Pyrénées», (qui sera de retour à Saint-Lary Soulan les 23, 24 et 25 août prochain), les cyclosportifs ont de nouveau été à l'honneur cette année.



Vie associative

Liste des associations

Associations - Mairie

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Président : Romain Ferras

Club Accueil et Amitié

Président : Pierre Forgue Tél. : 05.62.39.40.00

Livre Pyrénéen d'Aure et du Sobrarbre

Président : Jean-François Hilaire

Club des Sports

Président : Jean-Henri Mir Tél. : 05.62.39.41.11

Club de Bridge

Président : Monsieur Desarrau Tél. : 06.09.50.65.93

Comité des fêtes

Présidente : Chantal Dedieu Tél. : 05.62.39.41.11

Comité de Jumelage

Président : Jacques Roca Tél. : 06.20.71.46.17

Comité des Oeuvres Sociales

Présidente : Christine Moreilhon Tél. : 05.62.40.87.87

Foyer Culturel

Président : Jacques Cazala Tél. : 05.62.39.40.75

Gymnastique volontaire

Présidente : Nadine Celotti Tél. : 05.62.39.57.04

Tennis Club

Président : Richard Rouchairoles Tél. : 06.62.80.18.71

L'Asso du Pla

Présidente : Pascale Cardona Tél. : 06.74.72.19.54

Pastorale du Tourisme

Présidente : Francis Tisné Tél. : 05.62.39.43.81

Associations - Club des Sports

Saint-Lary Aure Athlétisme

Président : Pierre Vedère Tél. : 06.86.30.50.91

Volley Club

Président : Sylvain Garnier Tél. : 06.03.82.42.50

Bureau des Guides

Président : Hubert Dedieu Tél. : 05.62.40.02.58

Club Olympique St Lary

Président : Jean-Marie Mir et Patrick Boissonnet

Les Ailes d'Aure

Présidente : Anne Berthaud Tél. : 06.16.67.00.13

Radio Vallée d'Aure

Président : Jean-Henri Mir Tél. : 05.62.40.87.86

Snowboard Club

Président : Manu Bernia Tél. : 05.62.39.50.81

Ski Club

Président : Laurent Auriou Tél. : 06.23.87.13.40

St Lary Aure Montagne

Présidente : Elodie Solana Tél. : 06.71.37.70.85

St Lary Cyclo-Club

Président : Michel Prat Tél. : 05.62.39.43.83

Cyclo sportive « La Pyrénéenne »

Président : Paul Loste Tél. : 06.82.81.78.37

Association des cafetiers et restaurateurs

Président : Romain Mir Tél. : 06.83.21.58.64

Les Volants d'Aure

Président : Roland Albenie Tél. : 06.04.14.15.94

Principales subventions municipales allouées aux associations

Comité des Fêtes : 50.000 €

Foyer Culturel : 8.000 €

Radio Vallée d'Aure : 30.000 €

C.O.S Rugby: 21.500 €

Gymnastique Volontaire : 120 €

Club Accueil et Amitié : 1.000 €

« La Gaule Auroise » : 140 €

C.O.S personnel communal : 6.000 €

GIPE : 29.368 €

Festival des petites églises : 1.000 €

Groupement Pastoral de Soulan : 16.500 €

Coopérative scolaire : 3.200 €

Société Intercommunale de chasse : 700 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers : 1.200 €

Comité de jumelage : 7.150 €

ADMR : 300 €

Livre pyrénéen d'Aure et du Sobrarbe : 4.500 €

Informations pratiques

LES SERVICES MUNICIPAUX

- **Les bureaux de la Mairie** sont ouverts au public :

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Permanence du Maire sur rendez-vous.

Tél. : 05.62.40.87.87

mairie@mairie-saint-lary.fr

www.mairie-saint-lary.fr

- **Déchetterie :**

Le mercredi et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Tél: 05 62 40 05 94.

- **Au Pla d'Adet :**

En hiver (du 5 décembre 2015 au 12 avril 2016)

- **Agence Postale Communale**

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 17h. Tél : 05.62.39.26.13

- **Point Info (Mairie Office de Tourisme)**

Ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires : de 8h30 à 17h30

Hors vacances scolaires : de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30, tous les jours.

Tél : 05 62 98 45 93

En été, **Agence Postale Communale et Point Info (Mairie Office de Tourisme)**

Lundi, de 9h15 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30

Mardi, Mercredi, jeudi et dimanche de 9h15 à 11h45

Samedi, de 14h à 18h15

Fermé le vendredi

- **Service des repas à domicile pour les personnes âgées :**

Mairie de Vielle-Aure

Tél. : 05.62.39.58.93

Assistante sociale du secteur (DDASS) :

- **Centre médico-social d'Arreau**

Agence des routes, quartier le pré commun 65240 Arreau Mme LHOSTE

Tél.: 05.62.40.54.08 ou 05.62.40.54.09

Le jeudi de 9h30 à 11h30 (sans rendez-vous)

Le reste de la semaine, appeler la Maison Départementale de la Solidarité à Lannemezan.

Tél. : 05.62.98.01.93

Assistante sociale de la M.S.A :

Permanence à la Mairie de Lannemezan, le mercredi, de 9h

à 12h (sans rendez-vous) et de 13h30 à 16h30 (sur rendez-vous) au

05.61.10.40.40.

Permanence administrative au bureau de Tarbes le lundi, le mercredi, le jeudi

et le vendredi de 8h30 à 12h30 et, sur rendez-vous, de 13h30 à 16h30.

Le mardi, sur rendez-vous.

Fermée le dernier vendredi de chaque mois.

- **Caisse d'Allocations Familiales**

Tarbes, 6 ter Place au Bois

Tél. : 08.10.25.65.10

- **Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT),** Galerie Paul Bert à Lannemezan. Permanence

du lundi au vendredi, de 8h à 17h.

Pour les dossiers retraite, uniquement sur rendez-vous au 39.60.

- **Caisse Primaire d'Assurance Maladie**

Lannemezan, rue Thiers, Résidence Paul Bert. Ouvert du lundi au vendredi,

de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h.

Tél.: 36.46.

- **Pôle Emploi- Lannemezan :**

Du lundi au mercredi, de 8h45 à 16h45;

le Jeudi, de 8h45 à 12h30; le vendredi, de 8h45 à 16h.

Tél : 39.49

www.pole-emploi.fr

- **Maison des services - Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR):** 8, quai de la NESTE à Arreau

Tél/Fax : 05.62.98.61.68

Permanences :

Le lundi, le mardi et le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.

Fermée le mercredi.

- **Service Soins Infirmiers à Domicile (SIAD)**

2, esplanade des écoles à Arreau.

Tél. : 05.62.98.68.95

Infirmière coordinatrice : Odile DUPUY

Permanences du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.

- **Pour le service de Télé Alarme**

Contactez l'ADMR à Arreau au 05 62.98.61.68

ETAT CIVIL 2015

NAISSANCES

Camille VÉDÈRE, le 5 mars

Salomé LEGRAND GOMES CARREIRA, le 7 décembre

Toutes nos félicitations aux heureux parents

MARIAGE

Audrey MIR et Alexis MARTIN, le 12 décembre

Nos meilleurs vœux de bonheur à ces jeunes époux

DÉCÈS

Paulette RICOU, veuve COULONGES, le 1^{er} février

Nadine COMBEFREYROU, le 28 février

Maurice RAMBEAU, le 27 avril

Jean-Pierre MIR, le 2 juin

Robert SOLANS, le 11 juin

Eloi DUBOSC, le 4 novembre

Nous assurons les familles éprouvées par la perte d'êtres chers de toute notre sympathie attristée

